<u>DEPARTEMENT</u> Territoire de Belfort Envoyé en préfecture le 11/03/2024 Reçu en préfecture le 11/03/2024 Publié le ID : 090-219000569-20240307-CA2023-BF

# ARRONDISSEMENT

BELFORT

# CONSEIL MUNICIPAL de JONCHEREY LE 07 mars 2024

CANTON DELLE

De présents :

L'an deux mil vingt-quatre, le sept mars, le Conseil Municipal de la Commune de JONCHEREY, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Jacques ALEXANDRE,

En exercice : 14

11

Maire.

<u>Etaient présents</u>: ALEXANDRE Jacques – BLANC Francis – SALVI Jacques BENJAMAA Martine – RICHE Guy - THEVENEAU Sébastian – STALDER Michel

De votants: 13
Pour: 12
Contre: 0

ROUGEOT Lucie – COMANDINI Régine – COTTET Priscillia- GOSSART Brigitte

Abstention: 0

Date de convocation:

Absents ayant donnés procuration: TATTU Elisabeth à BLANC Francis,

27 février 2024

BOISSON Dominique à ALEXANDRE Jacques

Absente excusée : BELOSSAT Michèle

Date d'affichage : 08 mars 2024

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Mr BLANC est nommé pour remplir cette fonction.

# VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – COMPTE DE GESTION 2023 AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Maire expose les résultats budgétaires 2023 pour le budget communal comme suit :

#### Compte de gestion 2023 - budget communal

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement s'élève à 439 095,00 € Le résultat de clôture de la section d'investissement s'élève à 303 160,06 € Le solde d'exécution de l'exercice s'élève à 742 255,06 €

### Compte administratif 2023 - budget communal

Le Maire sort de la salle.

Les résultats du compte administratif 2023 sont identiques à ceux du compte de gestion. Le compte administratif 2023 est voté à l'unanimité.

#### Reports et affectation du résultat - budget communal

Le report des résultats du compte de gestion 2023 sur le budget communal s'effectue comme suit : Compte 002 « excédent de fonctionnement » → 439 095,00 € Compte 002 « excédent investissement » → 303 160,06 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Pour: 12

Contre: 0

Abstention: 0

- > De valider le compte de gestion et compte administratif 2023 et l'affectation du résultat.
- D'autoriser le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier

Ont signé au registre les membres présents

Certifié exécutoire compte tenu de la télétransmission en préfecture le 08 Mars 2024 et de la publication le même jour.

Pour extrait certifié conforme Le secrétaire de séance, Francis BLANC

**DEPARTEMENT** Territoire de Belfort

Envoyé en préfecture le 11/03/2024 Recu en préfecture le 11/03/2024 Publié le ID: 090-219000569-20240307-BP2024-BF

# **ARRONDISSEMENT**

**BELFORT** 

## **CONSEIL MUNICIPAL de JONCHEREY** LE 07 mars 2024

**CANTON** DELLE

De votants:

L'an deux mil vingt-quatre, le sept mars, le Conseil Municipal de la Commune de JONCHEREY, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Jacques ALEXANDRE, Maire.

En exercice: 14 11 De présents : 13

Etaient présents : : ALEXANDRE Jacques - BLANC Francis - SALVI Jacques -

Pour: 13 Contre: 0

BENJAMAA Martine - RICHE Guy - THEVENEAU Sébastian - STALDER Michel ROUGEOT Lucie - COMANDINI Régine - COTTET Priscillia- GOSSART Brigitte

Abstention:

Absents ayant donnés procuration: TATTU Elisabeth à BLANC Francis,

Date de convocation : 27 février 2024

**BOISSON Dominique à ALEXANDRE Jacques** 

Date d'affichage : 08 mars 2024

Absente excusée: BELOSSAT Michèle

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

BLANC Francis est nommé pour remplir cette fonction.

### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Considérant l'étude du budget primitif 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Pour: 13

Contre: 0

Abstention: 0

D'approuver et voter le budget primitif 2024 comme suit :

Fonctionnement: 1546318,00€ Investissement: 1 061 747,06 €

D'autoriser le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier

Ont signé au registre les membres présents

Certifié exécutoire compte tenu de la télétransmission en préfecture le 08 mars 2024 et de la publication le même jour.

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance, Francis BLANC

Envoyé en préfecture le 11/03/2024 Reçu en préfecture le 11/03/2024 Publié le

Publiè le ID : 090-219000569-20240307-2024\_03\_07-DE

**DEPARTEMENT** 

Territoire de Belfort

# CONSEIL MUNICIPAL de JONCHEREY LE 07 mars 2024

<u>ARRONDISSEMENT</u>

BELFORT

**CANTON** 

DELLE

L'an deux mil vingt-quatre, le sept mars, le Conseil Municipal de la Commune de JONCHEREY, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après

convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Jacques ALEXANDRE,

En exercice: 14 Maire.

De présents : 11
De votants : 13
Pour : 13
Contre : 0

Etaient présents : : ALEXANDRE Jacques – BLANC Francis – SALVI Jacques - BENJAMAA Martine – RICHE Guy - THEVENEAU Sébastian – STALDER Michel
ROUGEOT Lucie – COMANDINI Régine – COTTET Priscillia- GOSSART Brigitte

Abstention: 0

Absents ayant donnés procuration: TATTU Elisabeth à BLANC Francis,

Date de convocation : 27 février 2024

**BOISSON Dominique à ALEXANDRE Jacques** 

Absente excusée : BELOSSAT Michèle

Date d'affichage: 08 mars 2024

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

BLANC Francis est nommé pour remplir cette fonction.

# DEMANDE DE SUBVENTION CCST – FONDS DE CONCOURS D'INVESTISSEMENT AMENAGEMENT DE VOIRIE RUE DU 11<sup>ème</sup> DRAGONS – REFECTION DE LA CHAUSSEE ET DES TROTTOIRS - 1<sup>er</sup> DOSSIER

Le Maire propose au conseil municipal de présenter un dossier de demande de subvention au titre des fonds de concours d'investissement 2024 pour la réfection de la chaussée et des trottoirs Rue du 11<sup>ème</sup> dragons.

<u>Considérant</u> que la chaussée est vétuste <u>Considérant</u> que cette rue n'a pas de trottoirs <u>Considérant</u> l'étude des devis

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Pour: 13

Contre: 0

Abstention: 0

- De présenter un dossier de demande de subvention au titre des fonds de concours d'investissement pour l'année 2024 – aménagement voirie pour la réfection de la chaussée et des trottoirs Rue du 11ème dragons pour un montant de 96 225,00 € HT soit 115 470,00 € TTC.
- > De demander une subvention au taux de 30 % du montant HT soit 28 867,00 €.

## **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

ORGANISMES	MONTANTS SOLLICITES	%
DEPARTEMENT	19 245,00 €	20
DETR	19 245,00 €	20
Fonds concours investissement CCST	28 867,00 €	30
Fonds propres autofinancement	28 867,00 €	30
TOTAL	96 225,00 €	100

Ont signé au registre les membres présents

Certifié exécutoire compte tenu de la télétransmission en préfecture le 08 mars 2024 et de la publication le même jour.

Pour extrait certifié conforme Le secrétaire de séance, Francis BLANC

Délibération n° 2024\_03\_08

# **DEPARTEMENT**

Territoire de Belfort

# ARRONDISSEMENT

**BELFORT** 

# **CONSEIL MUNICIPAL de JONCHEREY** IF 07 mars 2024

**CANTON** DELLE

L'an deux mil vingt-quatre, le sept mars, le Conseil Municipal de la Commune de JONCHEREY, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Jacques ALEXANDRE,

En exercice : 14

Maire.

De présents : 11

Etaient présents : : ALEXANDRE Jacques - BLANC Francis - SALVI Jacques -

De votants : 13 Pour: 13 BENJAMAA Martine - RICHE Guy - THEVENEAU Sébastian - STALDER Michel

Contre: 0 0 Abstention:

ROUGEOT Lucie - COMANDINI Régine - COTTET Priscillia- GOSSART Brigitte

Date de convocation :

Absents ayant donnés procuration: TATTU Elisabeth à BLANC Francis,

27 février 2024

**BOISSON Dominique à ALEXANDRE Jacques** 

Date d'affichage : 08 mars 2024

Absente excusée : BELOSSAT Michèle

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités

Territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

BLANC Francis est nommé pour remplir cette fonction.

# DEMANDE DE SUBVENTION CCST – FONDS DE CONCOURS D'INVESTISSEMENT BATIMENT AGENCE POSTALE COMMUNALE – ISOLATION DES MURS EXTERIEURS ET RAVALEMENT DES FACADES – 2ème DOSSIER

Le Maire propose au conseil municipal de présenter un dossier de demande de subvention au titre des fonds de concours d'investissement 2024 pour l'isolation des murs extérieurs et du ravalement des façades de l'agence postale communale.

Considérant que le bâtiment est ancien Considérant l'étude des devis

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Pour: 13

Contre: 0

Abstention: 0

- > De présenter un dossier de demande de subvention au titre des fonds de concours d'investissement pour l'année 2024 – isolations des murs extérieurs et ravalement des façades du bâtiment de l'agence postale communale d'un montant de 40 000,00 € HT soit 48 000,00 € TTC
- De demander une subvention au taux de 40 % du montant HT soit 16 000,00 €.

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

ORGANISMES	MONTANTS SOLLICITES	%
DSIL	8 000,00 €	20
Fonds concours investissement CCST	16 000,00 €	40
Fonds propres autofinancement	16 000,00 €	40
TOTAL	40 000,00 €	100

> D'autoriser le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier

Ont signé au registre les membres présents

Certifié exécutoire compte tenu de la télétransmission en préfecture le 08 mars 2024 et de la

publication le même jour. Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance,

Francis BLANC

Recu en préfecture le 11/03/2024

Publié le

ID: 090-219000569-20240307-2024\_03\_09-DE

Délibération n° 2024 03 09

**DEPARTEMENT** 

Territoire de Belfort

# **ARRONDISSEMENT**

BELFORT

**CANTON** 

DELLE

# **CONSEIL MUNICIPAL de JONCHEREY** LE 07 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le sept mars, le Conseil Municipal de la Commune de JONCHEREY, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après

convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Jacques ALEXANDRE,

Maire. En exercice : 14

De présents : 11 Etaient présents : ALEXANDRE Jacques - BLANC Francis - SALVI Jacques -De votants: 13 BENJAMAA Martine - RICHE Guy - THEVENEAU Sébastian - STALDER Michel Pour : 13 ROUGEOT Lucie - COMANDINI Régine - COTTET Priscillia- GOSSART Brigitte Contre:

Abstention: 0

0

Absents ayant donnés procuration: TATTU Elisabeth à BLANC Francis,

Date de convocation :

27 février 2024

08 mars 2024

**BOISSON Dominique à ALEXANDRE Jacques** 

Absente excusée : BELOSSAT Michèle Date d'affichage :

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en

conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

BLANC Francis est nommé pour remplir cette fonction.

# **DEMANDE DE SUBVENTION – ADAPEI** CONCERT CARITATIF ACCESSIBILITE UNIVERSELLE

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande de subvention de l'ADAPEI dans le cadre du projet « accessibilité universelle » - accès à la culture, sport, loisirs, citoyenneté... - des personnes en situation de handicap intellectuel ou psychique.

Considérant que l'ADAPEI organise un concert caritatif le 31 mai 2024 Considérant que l'association cherche des fonds (mécénat) nécessaires à ce projet Considérant la demande de participation à hauteur de 200 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Pour: 13

Contre: 0

Abstention: 0

- > De verser une subvention de 200 € à l'association ADAPEI pour l'organisation du concert caritatif pour « l'accessibilité universelle ».
- D'autoriser le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier

Ont signé au registre les membres présents

Certifié exécutoire compte tenu de la télétransmission en préfecture le 08 mars 2024 et de la publication le même jour.

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance, Francis BLANC